

**Arrêté ministériel portant nomination des membres de la
Commission du patrimoine de la Haute Ecole Robert
Schuman**

A.M. 04-12-2018

M.B. 15-01-2019

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

Vu le décret du 9 septembre 1996 relatif au financement des Hautes Ecoles organisées ou subventionnées par la Communauté française, notamment l'article 34bis;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 12 septembre 2008 relatif au patrimoine des Hautes Ecoles organisées par la Communauté française;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 25 juillet 2014 portant règlement de son fonctionnement,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont nommées membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Robert Schuman, sur proposition du Collège de direction :

- Mme Cécily CHAMPION;
- Mme Bénédicte LEONARD.

Article 2. - Sont nommés membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Robert Schuman, sur proposition du Conseil d'administration :

- M. Frédéric REMY;
- Mme France-Lise CARON;
- M. David LECERF.

Article 3. - Sont nommées membres de la Commission du patrimoine de la Haute Ecole Robert Schuman, eu égard à leurs compétences particulières :

- Mme Dominique GERARD;
- Mme Maureen CHAMILLARD.

Article 4. - Le présent arrêté cessera de produire ses effets le 14 septembre 2021.

Bruxelles, le 4 décembre 2018.

J.-Cl. MARCOURT